

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 238 132
A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 87200428.8

(51) Int. Cl.4: G03C 3/00 , G03C 5/26

(22) Date de dépôt: 09.03.87

(30) Priorité: 18.03.86 IT 6721286

(43) Date de publication de la demande:
23.09.87 Bulletin 87/39(54) Etats contractants désignés:
DE ES FR GB(88) Date de publication différée du rapport de
recherche: 28.06.89 Bulletin 89/26(71) Demandeur: **ELECTROCHEMICAL
INTERNATIONAL LIMITED**
Maison Allaire Smith Street
St. Peter Port Guernsey Channel Islands(GB)(72) Inventeur: **Guazzotti, Livio, Dr.**
Via Gorizia 184/R
I-10137 Torino(IT)(74) Mandataire: **Patrino, Pier Franco, Dr. Ing.**
Cabinet PATRITO BREVETTI Via Don Minzoni
14
I-10121 Torino(IT)(54) **Etui porte-film pour l'exposition et le traitement d'un film pour radiographie.**

(57) Un étui porte-film imperméable à la lumière, dont l'enveloppe comprend une première section (1) renfermant un film radiographique (4), une deuxième section (3) renfermant au moins un sachet (5) de produits chimiques à l'état liquide pour le développement et pour le fixage du film et des moyens (9) pour le déchirement intentionnel du sachet, et une partie de connexion (2) entre ces deux sections (1,3) de l'enveloppe, et dans lequel chaque sachet (5) comprend un premier appendice (6) qui s'étend à partir d'un côté d'une extrémité du sachet, qui est replié lelong du sachet et qui fait saillie au-delà de l'extrémité de la deuxième section (3) de l'enveloppe, ainsi qu'un deuxième appendice (8) qui s'étend à partir du centre de la même extrémité du sachet (5) en se développant sur une partie de la longueur de la deuxième section (3) de l'enveloppe parallèlement au premier appendice (6), et les moyens de déchirement sont formés par un élément oblong (9) d'un matériau rigide, replié sur soi-même, renfermant entre ses deux branches les deuxièmes appendices (8) des sachets (5), et s'étendant au-delà de la longueur de la deuxième section (3) de l'enveloppe de sorte à former deux languettes (11) repliées à l'extérieur des deux parois de l'enveloppe (1-3).

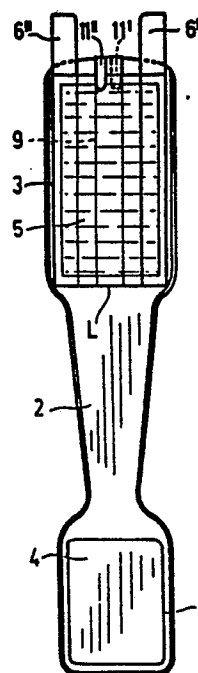


FIG. 2

EP 0 238 132 A3



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Y	US-A-3 430 042 (NERI) * Revendications; figures * ---	1-9	G 03 C 3/00 G 03 C 5/26
Y	US-A-3 964 604 (PRENNTZELL) * Figures; revendications * ---	1-9	
Y	US-A-3 379 879 (DICKER et al.) * Revendications * ---	1-9	
A	GB-A-1 108 781 (DECROP) * Revendications * ---	1-9	
A	CH-A- 561 437 (BOWLBY) * Revendications * -----	1-9	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			G 03 C 3/00 G 03 C 5/00
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 28-03-1989	Examinateur MAGRIZOS S.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	